Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **57 (1931)**

Heft 17

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CONCOURS POUR UN BÂTIMENT D'ÉCOLE A SION

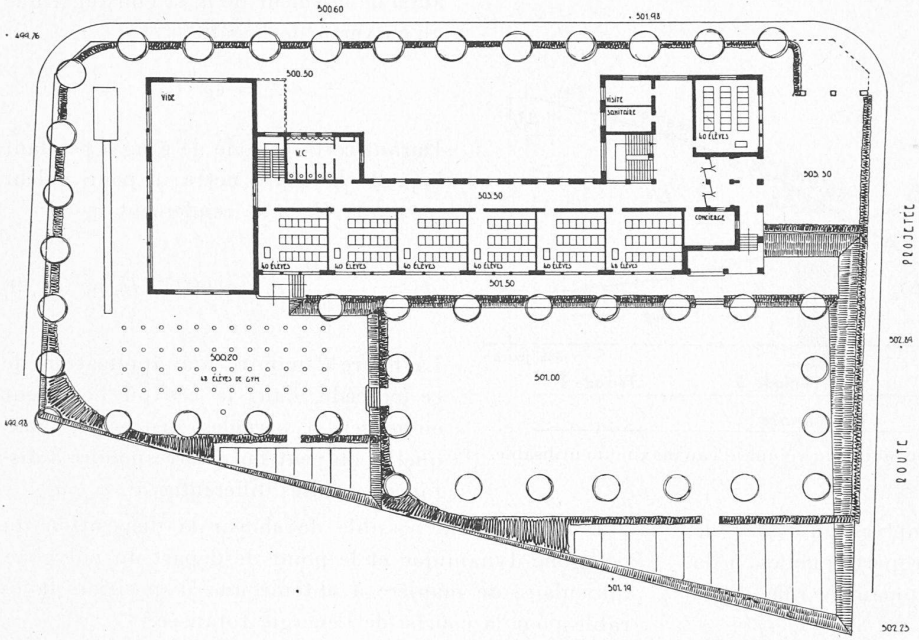

Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 800.

Ier prix :

projet « Sanetsch »,

de M. *F. Moser*, architecte,

à Bienne.

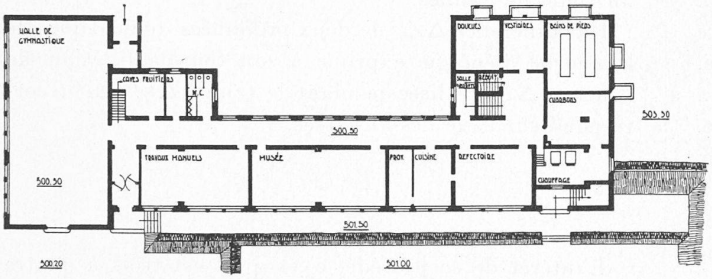

Plan du sous-sol. — 1 : 800.

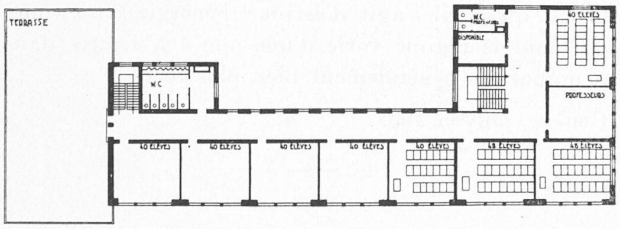

Plan du 1er étage. — 1 : 800.

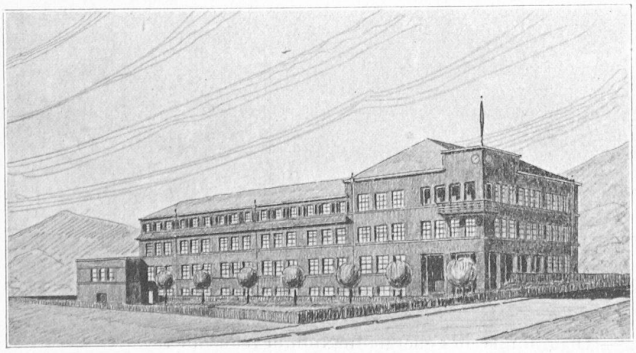

Concours pour un bâtiment d'école des garçons de la commune de Sion.

Le programme disposait :

Le bâtiment en question est destiné à recevoir : l'école primaire des garçons et l'école industrielle inférieure. Il renfermera : *pour l'école primaire :* 3 classes à 48 élèves et 12 classes à 40 élèves ; *pour l'école industrielle inférieure :* 1 classe à 36 élèves, 1 classe à 30 élèves et 1 classe à 20 élèves.

Locaux généraux : *en sous-sol :* 2 grandes salles pour le musée scolaire ; 1 local pour douches pour 24 élèves avec vestiaires et un local pour bains de pieds pour 50 élèves ; 1 cuisine pour la soupe scolaire ; 1 réfectoire pour 50 enfants de 7 à 12 ans ; 1 petit local à provisions ; les locaux nécessaires pour le chauffage central, 1 salle d'arrêts, 1 cave, 1 fruitier, 1 grand atelier pour travaux manuels. *En étage (soit rez-de-chaussée et étage) :* 1 loge pour le concierge, 1 salle de professeurs, grandeur moyenne, 2 petites salles pour la visite sanitaire, les lavabos, W.-C. et vestiaires nécessaires. *Dans les combles :* Le logement du personnel, soit : 18 cellules pour le logement pour la nuit de maîtres congréganistes, 4 chambres de 3 à 4 m de large, pour visiteurs de passage, 1 petit parloir, 1 salle de travail de 10 m de longueur, 1 cuisine avec dépendances, 1 réfectoire pour 24 personnes, 1 oratoire. *En bâtiment indépendant*, une halle de gymnastique (non comprise dans le devis de 450 000 fr.).

La superficie de chaque classe sera comptée à raison de 1,20 m² par élève. La surface éclairante des classes sera au minimum du quart de la surface du plancher.

L'école primaire aura un préau bien aménagé.

L'architecture du bâtiment devra être sobre, bien en rapport avec sa destination et s'inspirer du caractère de l'architecture du pays.

Le jury, composé de M. Fatio, Genève, président,

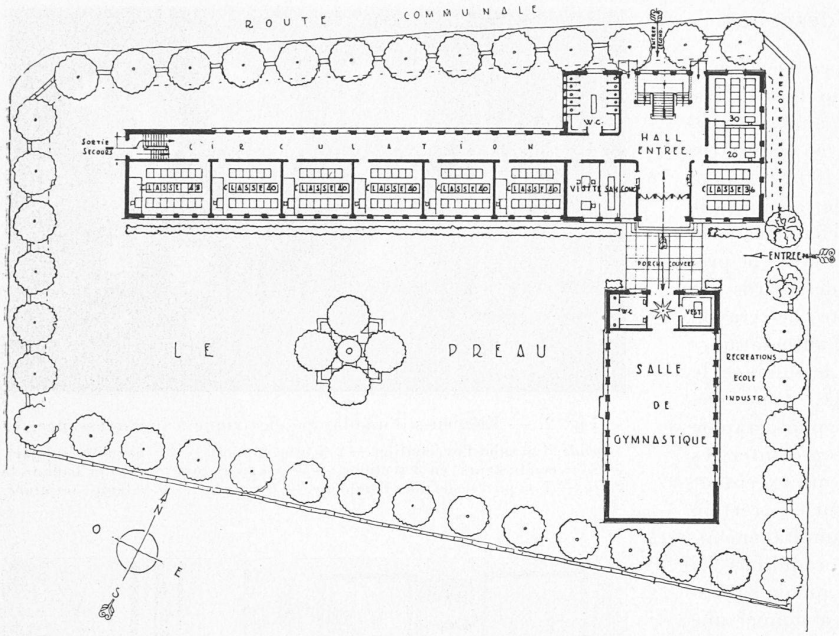

Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 800.

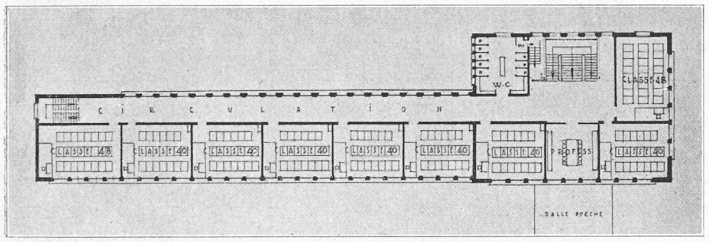

Plan du 1er étage. — 1 : 800.

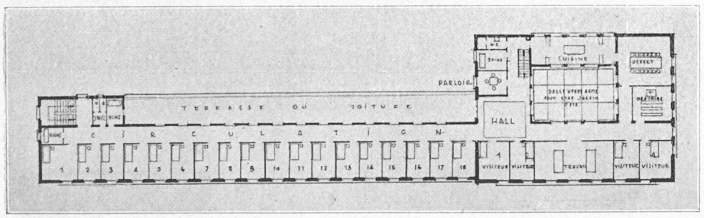

Plan du 2e étage. — 1 : 800.

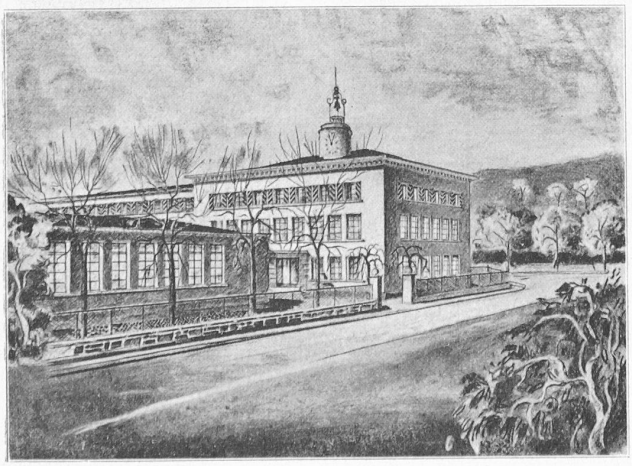

CONCOURS POUR UN BÂTIMENT D'ÉCOLE, A SION

IIme prix : projet « Ricochet »,

de M. *H. Gross*, architecte, à Lausanne.

MM. Laverrière, Lausanne et Jungo, Berne, membres, s'est réuni, le 28 mai 1931, à la Grande Salle de l'Hôtel de Ville à Sion pour l'examen des projets présentés.

Accompagné de M. Aymon, géomètre communal, le jury se rend sur le terrain pour l'examiner. Après avoir constaté que tous les projets sont arrivés en temps voulu et qu'ils ont toutes les pièces requises par le programme, le jury procède à l'examen général des 61 projets envoyés.

Le jury, à l'unanimité, décide d'éliminer au premier tour 11 projets. Au deuxième tour sont éliminés 18 projets et au troisième tour 18 autres projets.

Le jury procède à une analyse plus minutieuse des 14 projets restants ce qui l'oblige à éliminer encore 3 projets.

Il procède ensuite au classement des 11 projets restants dont il réserve 6 de ceux-ci pour le classement définitif, à savoir : No 1 « Ensoleillé », No 15 « Sanetsch » ; No 18 « Ricochet » ; No 31 « Mens Agitat Molem » ; No 57 « La Tour » ; No 54 « 201 009 », dont ci-après la critique :

No 15 « Sanetsch ». — Très beau projet bien situé et bien adapté au terrain, place devant l'entrée bien comprise, entrée spacieuse, escalier principal bien situé, dégagements des classes un peu étroits, disposition rationnelle des locaux sur deux étages et un comble, il serait préférable que les cellules soient toutes situées au midi, la salle de gymnastique devrait être détachée du bâtiment à cause du bruit, bonnes façades.

No 18 « Ricochet ». — Bon projet, disposition claire, corps principal trop près de la rue, l'entrée dans le bâtiment est spacieuse mais masquée par la salle de gymnastique dont la position à l'est du terrain n'est pas heureuse, W.-C. insuffisants, cour vitrée aux combles inutile, bonne distribution des cellules.

(A suivre.)